

LES AMICALES LAÏQUES

des Bouches-du-Rhône

D'HIER à AUJOURD'HUI

CHARLY PIRANI

LES AMICALES LAÏQUES

des Bouches-du-Rhône

d'HIER à AUJOURD'HUI

Du même auteur :

Cinq jours à Alger, *pour ne rien oublier* ... bookelis 2015

Mon histoire des Colonies de Vacances ... bookelis 2017

ISBN : 979 - 10 - 227 - 8223 - 4

Dépôt légal juin 2020

© Charly Pirani, 2020

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays. L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

Préface

Au nom du Conseil d'administration que je préside, et à titre personnel, je voudrais saluer le travail remarquable effectué par notre ami Charly Pirani.

Soucieux de montrer aux générations à venir le rôle joué par notre mouvement d'éducation populaire laïque, depuis plus d'un siècle, Charly a pris son bâton de militant afin de raconter l'histoire de nos amicales laïques dans le département des Bouches-du-Rhône.

Ce sont ainsi vingt associations que Charly a contactées, retrouvées parfois, tissant ou retissant des liens d'amitié, ces premiers liens qui sont le propre d'une amicale ; cependant ce sont des liens d'amitié liés à des valeurs notamment à celle de la fraternité.

Dans ce présent ouvrage que Charly a écrit avec une grande maîtrise, chacun, chacune y relèvera une anecdote, un souvenir parfois émouvant, mais surtout cet engagement perpétué par ces vingt amicales laïques des Bouches du Rhône tout au long de ces années.

La création de ces amicales s'échelonnent sur un siècle : 1884 pour les AIL Blancarde, 1984 pour les AIL de Ste Anne, cependant ces associations ont su s'adapter, s'impliquer dans le monde du 21^{ème} siècle, elles ont, n'en doutons pas, une longue vie associative devant elles.

Un grand merci à Charly qui n'est pas à son premier coup de maître puisque voilà quelques années, toujours soucieux de perpétuer cette mémoire collective, il avait publié l'histoire de nos colonies de vacances.

Je vous souhaite une bonne lecture en espérant que ce beau travail, témoignage de nos racines profondes, permette à notre mouvement, la Ligue de l'enseignement, de poursuivre son implantation et ses actions autour des valeurs humanistes qui sont les nôtres.

**Suzanne Guilhem,
Présidente de la Ligue de l'enseignement – FAIL 13**

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. Jean Jaurès »

Avant-propos

C'est après avoir participé à la journée d'étude « Continuer l'école, Edouard Petit, la post école et la République 1895-1917 »¹, que j'ai vraiment réalisé le rôle important qu'avaient joué nos Amicales Laïques au tout début du siècle dernier.

Avec le décret du 11 janvier 1895, les républicains, soucieux de ne pas « lâcher dans la vie des légions d'êtres mal dégrossis, ignares dès la quinzième année », se sont avisés d'en réorganiser l'emprise, afin, comme l'explique Ferdinand Buisson², de « continuer l'œuvre de l'école au-delà de l'école ».

"Edouard Petit, Inspecteur général de l'instruction publique, grand défenseur des amicales laïques³ écrivait en 1910 : « Leurs missions sont extrêmement lourdes et variées. En premier lieu, elles pourraient aider à œuvrer contre l'analphabétisme, les illettrés se comptant encore par milliers un quart de siècle après l'application des lois scolaires. Elles pourraient aussi affiner les goûts, en luttant contre la trivialité des spectacles populaires. Plus concrètement, Edouard Petit leur assignait trois objectifs : la récréation (concerts, spectacles, promenades), l'instruction prolongée (par des cours variés) et la coopération." ⁴

Les archives des AIL Blancarde, que j'ai eu la chance de consulter en premier, m'ont fait découvrir les différents semainiers publiés dans les bulletins successifs de cette société et de l'organe de la Fédération de la ville de Marseille créé à son initiative (1892/1904).

Les cours du soir, les lectures publiques, les conférences du dimanche, les activités physiques, la musique, les sorties organisées, les spectacles, les concerts montrent la volonté de répondre aux objectifs assignés aux petites A (amicales d'anciens élèves de l'enseignement primaire ou primaire supérieur, destinées à parfaire la formation des adolescents), tout cela sous « l'aiguillon de l'influente Ligue de l'enseignement », sauf qu'à Marseille, tout avait commencé dès 1884.

Il me fallait aller plus loin avec vous, afin de mieux comprendre comment nos amicales laïques s'étaient développées, transformées, réinventées jusqu'aux années 2020.

Charly PIRANI
Secrétaire Général de la Ligue de l'enseignement
Fédération des AIL des BdR

¹ Un événement proposé par la Ligue de l'enseignement de Vaucluse en partenariat avec l'ESPE d'Avignon dans le cadre de son Salon de l'éducation 2017 sur le périscolaire.

² Ferdinand Buisson, né le 20 décembre 1841 à Paris et mort le 16 février 1932 à Thieuloy-Saint-Antoine est un philosophe, pédagogue et homme politique français. Il est cofondateur, en 1898, de la Ligue des droits de l'homme, qu'il préside de 1914 à 1926. De 1902 à 1906 il est président de la Ligue de l'enseignement. Wikipédia. La citation est tirée de son intervention à la Chambre : JO, 15 février 1895.

³ 13 PETIT (Edouard), *De l'École à la Cité. Études sur l'éducation populaire*, Paris, Alcan, 1910.

⁴ Dessertine, D. (2007). 11. Former une jeunesse laïque: Les amicales entre éducation populaire et civilisation des loisirs (1894-1939). Dans *Politiques de la laïcité au XX^e siècle* (pp. 301-325). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. doi:10.3917/puf.weil.2007.01.0301.

I

LES AMIS DE L'INSTRUCTION LAÏQUE DE LA BLANCARDE

1884

C'est le 8 octobre 1884, dans la salle du Cercle Raspail, au n° 2 de la rue Jean, que furent jetées les bases de la société « *Les Amis de l'Instruction de la Blancarde* ».

La Société du Sou des écoles laïques de Marseille venait de disparaître suite à la promulgation de la loi Paul Bert organisant la création des caisses scolaires communales. Trois membres du comité des écoles de la Blancarde, MM. Pousseur, instituteur, Bédarride, avocat, et Leduc jugèrent bon de la faire subsister sous un autre nom pour les écoles communales du quartier.

La plupart des membres du comité approuvèrent l'idée et le mois suivant un bureau provisoire fut nommé avec mandat de faire le nécessaire pour obtenir l'autorisation de fonder la « *Société les Amis de l'Instruction de la Blancarde* ».



"La caisse des Ecole étant parcimonieuse à l'époque, la Société de la Blancarde continua de fournir à son compte, tous les mois, des vêtements, des chaussures, des livres, des cahiers aux élèves nécessiteux des écoles laïques du quartier : distribuant des livrets de Caisse d'épargne, des livres de prix, organisant des fêtes enfantines ; et cela dura des années. La société se développa et s'organisa. Elle intervenait régulièrement auprès des autorités municipales, préfectorales et académiques afin de défendre et promouvoir l'école publique". Les articles publiés chaque mois dans le bulletin des A.I.L. Blancarde témoignent de l'engagement des militants de la première heure.

Robert Le Fur, actuel secrétaire de cette association, m'a fait passer l'historique 1885/1895 écrit par Louis Pousseur, Secrétaire Général de l'époque, et reconstitué à l'occasion de la manifestation organisée pour les 130 ans de l'association. En voici un résumé qui nous permet de mesurer son évolution au fil des années. En effet, " depuis que les municipalités

marseillaises fournissaient les objets scolaires et que la caisse des écoles donnait des blouses et des chaussures après des enquêtes plus ou moins sérieuses, la Société de la Blancarde avait poursuivi un autre but ayant toujours trait à l'enfance et à l'adolescence des deux sexes. Elle avait créée des cours divers : éducation physique, musique, tambours, clairons, couture, garderie, fêtes enfantines, excursions, conférences, qui étaient donnés par des personnes de dévouement"⁵.

1885

"[...] Le premier dimanche de janvier, la Société possède comme encaisse la somme de 22 Fr. Le 14 juillet suivant, elle distribue dans la salle du Cercle Raspail 30 livres de prix aux plus méritants des enfants des deux sexes des écoles du Bd Boisson. Le 6 février, le bureau est nommé définitivement et, à partir de ce jour, la Société se réunit régulièrement tous les seconds samedis du mois, le nombre de membres se maintient de 30 à 50 pendant un an. [...]"

1887

"[...] Le bureau du 8 janvier subit des modifications. Le 12 juin, sur la proposition du secrétaire, une fête scolaire est donnée aux enfants des deux écoles laïques de la Blancarde. Il leur est distribué 3 livrets de Caisse d'épargne et 60 livres de prix. Une collation leur est servie. Le 18 décembre de la même année, la fête de l'arbre de Noël est célébrée avec éclat. [...]"

1888

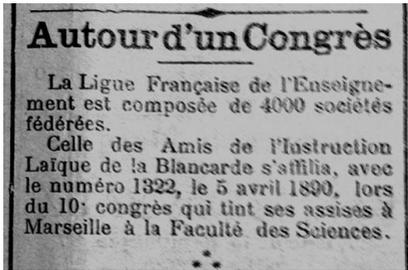
"[...] En janvier, l'opportunité de faire une tombola pour alimenter la caisse de la société est envisagée. Le premier dimanche de février la Société organise son premier banquet annuel et le 3 juin elle distribue, en grande solennité, 8 livrets de Caisse d'épargne et une centaine de livres de prix. A cette occasion l'Orphéon Les Moissonneurs et la musique des Pionniers prêtent gracieusement leur concours. En avril la

Société est informée par la Mairie que les enfants au-dessus de 6 ans seront reçues à l'école des filles. L'assemblée générale du 13 octobre adopte la proposition Plenet demandant que la municipalité veuille bien voter des fonds pour payer une femme de service pour le balayage des classes. M. Vedel conseiller municipal assiste à la séance du mois de novembre, la question de la salle d'asile est traitée devant lui, il promet de s'en occuper. Le 22 décembre la Société, sur la proposition Beledy, émet un vœu longuement discuté sur l'unification des livres scolaires. [...]"

1889

"[...] L'AG du 12 janvier se réunit dans le local du café de la Blancarde au 1^{er} étage. Cette année-là les sociétaires sont plus nombreux, ils atteignent la centaine ; les réunions sont mieux suivies et plus intéressantes. La question d'un médecin visitant les écoles est soulevée par le sociétaire Révol dans la réunion du 9 février, il s'étonne que depuis leur laïcisation les écoles du quartier n'aient jamais vu l'ombre d'un médecin. Cette question est résolue grâce à la sollicitude de M. le Préfet et au bienveillant concours de M. Delasaut chef de la 1^{re} division à la Préfecture. La réunion du 10 août vote l'achat d'un Drapeau pour la Société, dont l'inauguration est fêtée. La bibliothèque se organise et reçoit près de 300 volumes durant le mois d'octobre. [...]"

⁵ Article de Louis Pousseur, Rédacteur en chef du Bulletin mensuel de la Blancarde.



1890

"[...] Au cours de la séance du 5 avril 1890, la Société « Les Amis de l'Instruction » s'affilie à la Ligue de l'Enseignement. Le Congrès annuel de la Ligue de l'enseignement a lieu à Marseille les 9, 10, 11 et 12 avril. La Société nomme comme délégué M. Bedarride, avocat. Il présente le vote des A.I.L. Blancarde sur l'unification des livres. Durant

le mois de juillet, la Société fait réviser ses statuts et à l'assemblée du mois d'août, il est décidé, sur la proposition du Secrétaire, d'organiser mensuellement des fêtes artistiques ou littéraires. Le mois de novembre voit paraître le « Bulletin mensuel » de la Société, dû à l'initiative de trois sociétaires : Pousseur, Lanteaume, Teston. [...]"



Le bulletin du 18 novembre 1890 nous parle désormais du Patronage des Amis de l'Instruction Laïque de La Blancarde. Il est présenté comme une société Philanthropique, Excursionniste, Sportive et Musicale.

1891

"[...] L'AG du mois de mars décide qu'à l'avenir il sera accordé des livrets de Caisse d'Epargne, d'une valeur de 10 francs, à tout élève obtenteur du certificat d'études. En mai la Société étudie le moyen de distribuer gratuitement les fournitures classiques aux deux écoles du quartier. Sur la proposition Bargés, les dames sont admises dans la Société. Un punch est organisé à l'occasion du 14 juillet. Par les soins du Conseil, il est fondé des Sociétés similaires à St Barnabé et aux Chartreux. Une pétition est décidée pour la création d'une salle d'asile.

M. Bouge et Ruat, font chacun le don d'un compendium métrique pour les écoles de la Blancarde. En mai, une nouvelle Société similaire se crée à la rue Grignan. La Société étudie la possibilité d'établir des cours manuels à l'école des garçons et des cours de couture à l'école des filles. [...]"

1892

"[...] Sur l'initiative du secrétaire une demande signée de 95 membres sollicite qu'il soit distrait 100 volumes de la bibliothèque de la Société, pour la création d'une bibliothèque scolaire devant rester à l'école des garçons. En mai, la Fédération des Sociétés d'Instruction à Marseille est organisée à notre initiative ; sont délégués : Rimbaud, Pousseur et Bédarride. En juin, une nouvelle Société est formée au Bd Vauban. La Société vote l'achat de deux sphères pour les deux écoles communales du quartier. [...]"

1893

"[...] Dans l'Assemblée extraordinaire du 21 janvier 1893, le Conseil d'administration est composé ainsi : Président, Rimbaud ; Vice-président, Laze ; Secrétaire, Pousseur, Trésorier, Anrés ; Conseillers, Révol, Jeunet et Lyon.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

FÊTE DU 14 JUILLET 1901

(BLANCARDE - CENTRE)

PROGRAMME

SAMEDI, 13 JUILLET

SALVES DE BOITES

à 9 heures

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Par la Musique et les Pupilles des Amis de l'Instruction de la Blancarde

FEU D'ARTIFICE

DE LA MAISON ROURE

BAL A GRAND ORCHESTRE

DIMANCHE, 14 JUILLET

à 7 heures du matin

DISTRIBUTION DE BOUQUETS

AU SON DES TAMBOURENS

à 9 heures (HAUTE BLANCARDE)

JEU DE LA CHEVILLE (Pour les jeunes gens de 18 à 22 ans) Prix : 1/2 h. Pernod
Jeu du plus gros Mensonge, de l'Os et de la Poêle
Prix : 4 francs à chaque jeu

APÉRITIF — RÉCEPTION DES AUTORITÉS

à 9 heures (BLANCARDE CENTRE)

Jeu de la Ficelle, de la Cuve, de la Marmite, Course des Enfants au-dessous de 12 ans
Prix : 4 francs pour chaque jeu

BAL A GRAND ORCHESTRE

de 4 heures à 7 heures et de 9 heures à 1 heure

Pendant toute la durée de la Fête : Éclairage à l'Électricité fourni par la Maison Marius et A. Mongin et C^{ie}

En février, la Société discute qu'il y a lieu de s'intéresser à l'agrandissement des cours de l'école de garçons par l'adjonction du local Besson et charge le Président de faire le nécessaire. Ces démarches sont couronnées de succès. Dans la nuit du 18 au 19 mars, un violent incendie atteint le Café Long, siège de la Société, notre matériel est détruit ainsi que les 500 volumes de notre bibliothèque. Les archives sont seules épargnées. La réunion du mois de mars a lieu à l'école de garçons. En mai, la Société vote 100 francs pour la reconstitution de son matériel. L'Assemblée du mois de juillet vote 100 francs pour aider à la reconstruction de la scène de l'orphéon « Les Moissonneurs » à la condition que la Société puisse l'utiliser. Le 9 du même mois de juillet, la Société fait une solennelle distribution de prix aux élèves des deux écoles de la Blancarde. M. Plumel, Adjoint au Maire, la préside, la musique des Sapeurs-Pompiers et l'orphéon « Les Moissonneurs », prêtent leur gracieux concours. Le 3 septembre, la Société fête par un banquet

suivi d'un bal de famille, la restauration du local incendié. Le 24 décembre a lieu la fête de l'arbre de Noël. [...]"

1894

"[...] Le 29 avril, la Société organise un grand festival dans un des hangars de la Compagnie des Omnibus avec le concours du Gymnaste-Club, de la Rosière et des Moissonneurs. A cette fête paraissent pour la première fois les Pupilles de notre Société dont la création est due à MM. Pousseur et Casse, leurs premiers instructeurs. Après de longs pourparlers entre MM. Pousseur et Allavène, au sujet de la création d'une musique d'adolescents, la première leçon de solfège a lieu le 31 mai. Le 2 décembre 1894, inauguration des deux drapeaux de nos sections de musique et de gymnastique, dans le local des omnibus ; une affluence considérable de monde y assiste. Nos pupilles se font applaudir et notre musique, qui se fait entendre pour la première fois, est acclamée. [...]"

1895

"[...] Le 1^{er} janvier 1895, la musique de la Société accompagnée de nos pupilles fait sa première sortie en ville pour saluer les membres honoraires, les autorités et la Presse. Le 13 janvier, la musique accompagne à son banquet l'orphéon « Les Moissonneurs ». Dans le courant du mois de mars, les pupilles sont armés du fusil scolaire.

Le lundi de Pâques, une sortie a lieu à Aubagne où une fête locale a été organisée. Notre musique et nos pupilles y participent et sont reçus avec enthousiasme. Une riche bannière leur est offerte. A l'occasion de cette fête, le plus grand éloge de nos sections est fait par le Petit Marseillais, le Petit Provençal, le Soleil du Midi, le Mondain, Marseille-banlieue, etc., etc. Les 2 et

3 juin, la Société participe au Concours international de musique de Marseille. Nos sections reçoivent la musique enfantine d'Olonzac (Hérault), à cette occasion deux médailles commémoratives nous sont accordées.

Sur la proposition du Secrétaire, M. Pousseur, les Amis de l'Instruction organisent des sorties de famille. La première a lieu le 30 juin et se fait sur Gémenos : sept omnibus, quinze voitures particulières transportent les 450 excursionnistes, nos sections de musique et de gymnastique y participent. Le dimanche suivant, le Gymnaste Club nous convie à une fête au Vélodrome de Mazargues, avec les Pionniers, l'Avant-Garde (clairons), la Gauloise, l'Avant-Garde d'Orange (Vaucluse), les musiques du 61^{ème} de ligne et des Postes et Télégraphes. Nos musiciens y gagnent une médaille de vermeil et nos Pupilles une en argent. Pour les fêtes du 14 juillet, la Société prête le concours de ses sections pour la retraite aux flambeaux. Les dimanches 16 et 23 juillet, la musique participe à des fêtes organisées au Château des Fleurs.

A la distribution des Prix, la Société fait don de sept livrets de Caisse d'Epargne. L'Assemblée Générale du 10 août vote l'achat d'un uniforme à la section musicale. Le 1^{er} octobre le Conseil Municipal accorde les fournitures gratuites aux enfants des écoles communales. C'était le résultat de notre propagande et du vœu présenté au congrès de la Ligue de l'Enseignement.

Le 27 octobre une excursion de la musique et des pupilles s'effectue sur Allauch. Les cercles sont salués et un concert musical a lieu sur la place de la Mairie. Le 17 novembre une promenade est faite l'après-midi aux Chartreux, à Montolivet, à Saint Julien, à Saint Barnabé.

Le dimanche 29 décembre, la Société donne la fête de l'Arbre de Noël dans une salle de la rue Béranger. Le 31 décembre, la musique célèbre la Ste Cécile et le lendemain, 1^{er} janvier 1896, elle fait une promenade en ville avec la section des pupilles. [...]"



Cet historique montre bien qu'il s'agit désormais de donner "à l'enfant en dehors des heures de classe une saine distraction constituée par des études gymniques, musicales et autres". Louis Pousseur conclut son article par ces quelques phrases :

"L'organisation de la Blancarde, la première du genre, a toujours soutenu le combat laïque, sans parti politique ou confessionnel, au profit de l'Enfance et de la Jeunesse. Elle est agréée du Gouvernement, elle a la capacité juridique ; elle est affiliée à la Ligue Française de l'enseignement, à l'Union gymnastique de France, à l'Union gymnastique féminine et à celle de Provence et du Sud-Est"⁶.

Les sociétés qui se constitueront sous son impulsion seront naturellement sensibles à l'appel lancé par Léon Bourgeois au congrès de Nantes (1894) qui marque la naissance « des petites A », ou amicales d'anciens élèves de l'enseignement primaire ou primaire supérieur, destinées à parfaire la formation des adolescents. A Marseille tout avait commencé plus tôt avec les premières sociétés A.I.L.

Les missions demandées à ces associations sont importantes et variées, (selon Edouard Petit⁷, Inspecteur général des œuvres post scolaires et grand défenseur des amicales laïques). Il s'agit notamment de lutter contre l'illettrisme, par une instruction prolongée par des cours (l'école après l'école), mais aussi d'affiner les goûts de la jeunesse en leur proposant des sorties, des concerts, des spectacles...

Programme Semainier des Cours	
Estudiantina (Filles). — Direction : Mme Gënochio. — Le dimanche de 10 h. à midi.	
Couture et Garderie. — Direction : Mme Bertrand. — Le jeudi de 2 h. à 5 h.	
Gymnastes (Pupilles). — Direction : Moniteur militaire. — Le dimanche de 8 h. à 10 h. et le jeudi de 2 h. à 4 h.	
Gymnastes (Cadets). — Direction : Valey. — Le dimanche de 10 h. à midi.	
Tambours. — Direction : Moniteur militaire. — Le dimanche de 8 h. à 10 h. et le jeudi de 2 h. à 4 h.	
Clairons. — Direction : Fournage. — Le dimanche de 8 h. à 10 h.	
Garderie. — Direction : Pousseur. — Le jeudi de 2 h. à 5 h.	
Solfège. — Direction : Raufast. — Le mardi et le vendredi, de 7 h. à 8 heures.	

Les différents semainiers publiés dans les bulletins successifs des A.I.L. Blancarde en sont la preuve. La musique y tient une place importante à côté de la gymnastique, mais la couture y figure aussi. De nombreux articles font part des causeries organisées sur des thèmes comme l'alcoolisme, la tuberculose, l'hygiène, la nutrition, la croissance des enfants, l'éducation ménagère au sujet de l'entretien du linge, de la cuisine... Des articles de fonds complètent le dispositif en invitant les lecteurs à réfléchir sur les universités populaires, l'auto éducation, la morale sans religion, l'école et l'atelier, la botanique, le brevet militaire, la conscription. Les sorties organisées, les spectacles, les concerts montrent la volonté de répondre aux objectifs assignés aux petites A par l'appel de la Ligue sauf qu'ici tout a débuté dès 1884.

⁶ Article de Louis Pousseur, Rédacteur en chef du Bulletin mensuel de la Blancarde

⁷ Edouard Petit (1858-1917), universitaire, publiciste, réformateur de l'École et de la Post-École. La mission officielle d'Edouard Petit en tant qu'inspecteur général des œuvres post scolaires est la facette la mieux connue d'une activité publique intense.

La première fédération, une Fédération marseillaise

Le dimanche 1^{er} mai 1892, chez le Président des Amis de l'Instruction laïque de la Blancarde, eut lieu la première réunion de la Fédération Marseillaise des sociétés d'Instruction. Etaient représentées : celles de la Blancarde, de Saint Barnabé, des Chartreux, de la rue Grignan⁸. Après un échange d'observations, ils décidèrent de modifier le titre du bulletin mensuel, destiné à devenir l'organe de la Fédération de la ville de Marseille.

Après discussion, le but de la fédération a été résumé ainsi par A. Bedaride, délégué de la Blancarde : 1. De publier et de répandre l'organe commun des Sociétés des Amis de l'Instruction ; 2. De coordonner et de centraliser les efforts des sociétés pour toutes leurs revendications d'intérêt général auprès des pouvoirs publics ; 3. De les aider dans l'atteinte du but poursuivi par chacune d'elles dans son quartier, sans porter atteinte à son autonomie ; 4. De faire créer d'autres sociétés similaires.

Quelques années plus tard, l'article 4 apparaîtra modifié et il sera complété par une utile recommandation :

4. Nos sociétés, nos fédérations veulent se renfermer dans leurs attributions philanthropiques ; respectueuses de leur indépendance de citoyens, elles ne mêleront jamais des luttes électorales, ni des querelles politiques et sociales ; 5. C'est le seul moyen pour nous d'obtenir le succès et d'inspirer les pères de famille. Soyons simplement et purement les modestes protecteurs des écoles laïques, et encourageons les enfants à les fréquenter par des secours et des récompenses de toutes espèces.

Les statuts de la Fédération affichaient comme premier objectif de publier et de répandre l'organe commun des Sociétés des Amis de l'Instruction. C'est ainsi que la Société de la Blancarde avait mis sa publication à la disposition des autres, modifiant son titre et transportant le siège de la rédaction en centre-ville ». Le journal mensuel avait pris le nom de : Bulletin mensuel de la société les Amis de l'Instruction laïque, Fédération Marseillaise. Il en fut ainsi pendant douze années.

Au fil des pages, nous nous rendons compte du rôle joué par ce mensuel. Au côté des annonces et des comptes rendus des événements organisés par les sociétés marseillaises fédérées, les articles de fond sont nombreux.

Ils ont parfois une visée hygiéniste lorsqu'ils abordent la lutte contre les fléaux que représentent l'alcoolisme⁹ ou la tuberculose. Un article rend compte de la causerie-conférence¹⁰ du dimanche 9 novembre 1890 durant laquelle M. Le Luc, membre fondateur des Amis de l'Instruction, nous a fait le plaisir de venir lire son rapport sur sa délégation à l'exposition universelle de Paris. Rien de ce qui touche à l'enseignement professionnel ne lui a échappé.

⁸ Les sociétés des amis de l'A.B.C. et du quartier Vauban vinrent ensuite se faire inscrire au siège fédéral, Brasserie Noailles (Nouvelles Galeries).

⁹ L'article signé L. Sarnette commence ainsi : Au moment où de tous côtés, des ligues sont instituées pour combattre l'alcoolisme, il nous a paru intéressant de signaler aux ligueurs une des causes, qui selon nous, tend le plus à favoriser ce triste fléau. (...) il existe en notre ville 4 333 bars.

¹⁰ Les causeries conférence permettent de diffuser les idées de la Ligue de l'enseignement. Autres thèmes abordés : les universités populaires, les colonies de vacances scolaires.

Un autre, signé A. Bedarride, aborde les classes ménagères. Il se félicite du bienfait de faire figurer la couture dans l'examen du certificat d'étude et celui du brevet de capacité, puis pose la question de la cuisine et de tout ce qui se rapporte aux soins du ménage. Des rubriques reviennent de mois en mois : La cuisine pour tous, l'éducation ménagère ...

Le thème de l'armée revient assez régulièrement : De l'école au régiment, aux conscrits, le brevet militaire ... Il faut dire que la préparation des jeunes au service militaire est devenue l'enjeu d'une concurrence acharnée avec les sociétés catholiques qui veulent elles aussi préparer leurs adhérents au BAM (Brevet d'Aptitude Militaire)¹¹ en profitant des avantages institutionnels.

Enfin la défense de la laïcité tient une place prépondérante, les titres sont évocateurs : La morale sans religion est la plus pure de toutes, l'Intolérance chrétienne... Ces articles sont une réponse à la guerre scolaire déclenchée par l'église contre l'école laïque après l'adoption de la loi du 28 mars 1882 et qui s'intensifiera à compter de 1907 : 14 manuels sont mis à l'index et interdits aux enfants qui fréquentent l'école laïque, des livres de morale, mais aussi d'histoire.

Dans le bulletin du 8 février 1904, un article, signé la Rédaction, déplore les absences nombreuses des membres issus des autres Sociétés qui s'étaient engagées à fournir chaque mois un ou plusieurs articles. Il explique que ces manquements répétés obligent les représentants de la Blancarde présents à imprimer « un Bulletin accusé d'être trop local ». La société de la Blancarde déclare reprendre la gestion de son organe mensuel à elle seule. Désormais, il portera le nom de « Bulletin mensuel de la société les Amis de l'Instruction laïque, Marseille Blancarde ».

La Blancarde s'enorgueillit de posséder en son sein la section de Gymnastique « Les Pupilles »

La loi du 28 mars 1882 met la gymnastique et les exercices militaires au nombre des matières d'enseignement des écoles primaires publiques de garçons. L'existence légale des bataillons scolaires est reconnue par un décret en date du 6 juillet 1882. Un arrêté du 27 juillet 1882 précise que dans les communes où les bataillons scolaires sont constitués, les exercices ne pourront avoir lieu que le jeudi et le dimanche, le temps à y consacrer sera déterminé. Dans un article de juillet 1895 de son bulletin mensuel intitulé « A Nos Pupilles ! », la Blancarde s'enorgueillit de posséder en son sein la section de Gymnastique, dite les « Pupilles ». Bien des quartiers voudraient posséder une pareille institution ! Louis Pousseur, Rédacteur en chef du Bulletin mensuel de la Blancarde ajoute :

« C'est avec de tels éléments que l'on peut obtenir le moyen de doter notre belle France de bons et vigoureux soldats. Initiés dès leur plus jeune âge aux mouvements et aux exercices militaires, habitués au maniement de l'arme, au respect et à l'obéissance dus aux supérieurs, ces Pupilles ne sont-ils pas d'ores et déjà désignés à devenir plus tard de vrais soldats, de bons sous-officiers et même de bons officiers ! Qui sait ? (...)

¹¹ La préparation des jeunes au service militaire s'impose dans la perspective de réduire la durée du service militaire de 3 ans à 2 ans. Ce sera le cas de 1905 à 1913.

Les Pupilles de la Blencarde

REFRAIN

Gloire aux Enfants de la Blencarde
Gloire aux Amis de l'Instruction
Chacun de nous en son cœur garde
Reconnaissance et affection
Pour les Enfants de la Blencarde
Gloire aux Amis de l'Instruction.

COUPLETS

Bravo ! Bravo ! corps de pupilles
Vous manœuvrez habilement
Sous l'œil heureux de vos familles
Vous défilez allègrement
Continuez, pas de faiblesse !
Ecoutez bien vos instructeurs
De la France, belle jeunesse
Vous serez tous bons défenseurs.

Vrais enfants de la République
Vous travaillez avec ardeur
Vous aimez aussi la musique
Ornant l'esprit, formant le cœur
Sonnez, sonnez c'est la victoire,
Oui, chacun est petit savant,
Sonnez le triomphe et la gloire
Car le pays marche en avant.

Pour faciliter votre tâche
Des hommes tout remplis de cœur,
Travaillent pour vous sans relâche
Votre avenir c'est leur bonheur,
Gloire à ces hommes de vaillance,
De dévouement, d'abnégation,
Gloire à ces vrais fils de la France,
Gloire aux Amis de l'Instruction.

CHABAUD.

Cela nous fait plaisir à nous, anciens soldats, de voir ces petits Pupilles se rendre aux répétitions à la sortie de l'école, cessant au besoin leurs jeux, on dirait déjà des hommes en les voyant passer, crânes et fiers, le fusil à la bretelle ! »

Les bataillons scolaires auront une fin rapide car les instructeurs sont jugés souvent incompetents par l'autorité militaire très jalouse de ses prerogatives. Les défilés laissent parfois à désirer et les milieux catholiques considèrent que l'activité retient les enfants le dimanche et rend difficile leur instruction religieuse. L'expérience prendra fin en 1892. Cependant, l'idéal de ces bataillons ne disparaît pas totalement. Il survit dans les sociétés de gymnastique laïques. On continuera de voir dans de nombreuses communes, jusqu'à la veille de la guerre 1914-1918, défilé des sections de gymnastique comme les pupilles de la Blencarde. En uniforme et armés du fusil scolaire, ils chantent les hymnes des bataillons scolaires pour accompagner les sorties et célébrer le 14 juillet.

En 1907, les sections qui fonctionnent au sein de la société sont : Estudiantina filles et hommes, Musique, Tambours, Clairons, Solfège, Mandolinistes hommes et filles, Couture, Les Rosiers ados, Gymnastique cadets et pupilles, Cyclistes. L'année suivante seront créées deux nouvelles sections, Farandoleurs et Orchestre.

Le 1^{er} août 1914, à 21 heures, les A.I.L. Blencarde tiennent leur assemblée générale. La séance est ouverte par le Président Cérati qui déclare :

NOS PRÉSIDENTS	
M. Clément Lévy,	du 8 novembre 1884 au 6 février 1886.
M. Gustave Mouchet,	du 6 février 1886 au 9 mars 1889.
M. Marius Rimbaud,	du 9 mars 1889 au 8 juillet 1899.
M. Joseph Roux,	du 8 juillet 1899 au 8 octobre 1899.
M. Jean Noble,	du 8 octobre 1899 au 7 juillet 1906.
M. Antoine Cérati,	élu le 7 juillet 1906.

occasionné par la déclaration de guerre faite à la France par l'Allemagne, l'assemblée reconnaît l'impossibilité absolue de donner suite à l'excursion de Cassis et au concours des pupilles à Monaco ». Le PV mentionne le nom de trois gymnastes qui se sont engagés. Les comptes rendus des réunions suivantes mentionnent la vacance de certaines activités due au départ d'un certain nombre de responsables mobilisés. Les cours pour les sections reprennent au fur et à mesure qu'ils sont remplacés. Il est décidé que l'administration de la société, compte tenu de la guerre, restera en fonction pour 1915.

L'AG du 8 mai 1915 débute à 21h30. Le secrétaire général Ripert donne lecture de divers courriers, le premier a été envoyé par la Ligue de l'enseignement, viennent ensuite ceux de nombreux sociétaires mobilisés, dont certains sont prisonniers en Allemagne, puis ceux des responsables de la section musicale et des gymnastes. Le Secrétaire Général, Louis Pousseur donne des explications quant à la suite donnée à cette correspondance. Le compte-rendu fait état des difficultés rencontrées par les sections dont les responsables sont sous les drapeaux. Des solutions sont trouvées au fur et à mesure afin que les activités se poursuivent, ce qui ne va pas sans certains flottements. "Sous la direction de Pascal la musique prend un regain d'activité ; les tambours ont leurs répétitions régulières ; les clairons sont rétifs aux convocations n'ayant pas de chef ; les pupilles ont leur répétitions très régulièrement suivies le jeudi et le dimanche, leur nombre s'accroît ; les gymnastes cadets n'ont plus leur chef, leur responsable Achille a disparu, il a été impossible de le remplacer à ce jour ; la section des mandolinistes filles qui fonctionne à l'école de filles du Boulevard du chemin de fer suit son cours normal sous la direction de Mme Lucioni Davin. Les conversations dévient sur la guerre, à propos des sociétaires mobilisés. Il est 23 heures, la réunion est terminée."

Les lendemains de la grande guerre

Au lendemain de la grande guerre, force est de constater que les A.I.L. Blancarde ont malgré tout réussi à fonctionner. La vie des sections a été perturbée, l'absence des responsables les a maintes fois désorganisées, mais elles repartent rapidement comme l'indique les comptes rendus des AG qui suivent.

- L'assemblée générale du 23 janvier 1921 vote l'achat du terrain qui accueillera le local de l'association. Il est situé 10 rue Auger, actuellement le 22. Les locaux actuels seront construits en 1931. L'AG décide d'adresser une lettre à la presse locale afin que toutes les sociétés existantes à Marseille aient à nouveau des déléguées à la Fédération. Toutes celles « en préparation », en attendant leur autorité juridique qu'elles devront obtenir dans l'année, auront droit à 2 délégués pour 50 membres et 1 délégué supplémentaire pour chaque « 50 membres ou fraction de membres » existant en plus, tous membres majeurs et à jour de leur cotisation. La société de la Blancarde comptant 300 membres disposera de 7 représentants.



- L'assemblée générale du 29 juin 1929 est ouverte à 9h30 sous la présidence de Ventre, vice-président. Pour pourvoir au remplacement de membres démissionnaires, ce dernier propose que la citoyenne Mendez soit admise en tant que membre du conseil.



Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité. La citoyenne Mendez accepte avec plaisir et profite de cette occasion pour donner lecture d'un rapport du groupe féminin demandant la création d'un orphelinat laïque de filles. L'assemblée approuve ce texte, s'associe à la création de cet orphelinat et la félicite. Mme Mendez demande ensuite la suppression des tambours qui, selon

elle, ne sont pas dans les principes laïques. Cette dernière proposition n'est pas prise en compte par le conseil. La proposition qui consiste à n'admettre de nouveaux membres que s'ils sont présentés par deux sociétaires est adoptée. Il sera exigé de chaque postulant, soit la carte d'électeur soit celle d'étranger.

Les nouveaux statuts de la société et sa reconnaissance d'utilité publique

C'est par un courrier en date du 23 juillet 1929, adressé par le Ministre de l'Intérieur à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône, que l'association « les Amis de l'Instruction Laïque de la Blancarde » est reconnue d'utilité publique.

Les statuts joints au dossier déposé en vue d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique présentent cette association comme une Société philanthropique, excursionniste, sportive et musicale :

Article 1. L'association dite « Les Amis de l'Instruction laïques de la Blancarde » fondée en 1884, a pour but de favoriser la fréquentation des écoles laïques et l'éducation morale et civique des deux sexes. Sa durée est illimitée. Elle a son siège social à Marseille 10 rue Auger dans un local et sur un terrain dont elle est propriétaire.

Article 2. Les moyens d'action de l'Association sont : Distribution de livrets de Caisse d'Epargne, livres de prix, vêtements, petites et grande excursions, conférences, fêtes diverses, bulletin, bibliothèque publique, concours, entretien de ses sections : musique, tambours, clairons, gymnastes pupilles, patronage des deux sexes.

Les années 30

- 1932, création de la section Basket.

- Lors de l'AG de janvier 1933, le vice-président Barbier parle du 50^{ème} anniversaire de la société. Il engage les membres à s'organiser en vue de cette fête qui comptera pour notre groupement. Il ajoute : « En effet, la société doit à son passé et à ses activités bienfaitantes une autorité incontestée. Elle continuera certainement à montrer l'exemple du désintéressement et du dévouement car les hommes qui la composent n'ont toujours eu qu'un double et honorable souci, défendre avec passion les intérêts de la génération actuelle et future tou-

jours dans un esprit laïque le plus louable. L'année 1933 voit la création de la section Cinéma au sein de la société ».

Le compte-rendu évoque le congrès de la Fédération des A.I.L. qui a eu lieu dans notre grande salle des fêtes. Les congressistes ont été émerveillés de l'installation modèle de notre établissement ce qui est un réconfort pour tous. Enfin, la crise actuelle, qualifiée crise d'autorité et de moralité, est évoquée. Cette année, il n'y aura aucune subvention du conseil général. S'en suit en conclusion la phrase suivante : « Il faut voir de face la situation, nous marchons à grands pas vers le fascisme »¹².

- 16 janvier 1938, le rapport moral relate l'activité manifestée par le groupement. Il témoigne des améliorations apportées au fonctionnement de nos sections : création des cours de couture, construction de notre belle salle de gymnastique, résultat très encourageant de la commission des fêtes. Il appelle les sociétaires à venir renforcer les rangs de ceux qui militent pour la laïcité.

- La réunion du 24 juillet 1938 est l'occasion de féliciter les divers lauréats aux examens et concours, sont cités les reçus au certificat d'études, à l'école supérieure, au cours complémentaire, au CAP, au brevet supérieur, au brevet élémentaire et supérieur. En ce qui concerne les écoles du quartier, Guerini qui a été nommé Délégué cantonal fait savoir qu'il n'y aura pas de nouvelles constructions dans le quartier mais que satisfaction a été donnée pour les réparations comme le goudronnage de la cour de l'école du Boulevard Boisson et de celle du Boulevard du chemin de fer. L'assemblée souhaite que l'école du quartier Saint Pierre absorbe l'effectif prévu afin qu'au mois d'octobre, aucun enfant du quartier ne soit laissé à la rue.

La commission des fêtes a su organiser avec succès de nombreux concerts, plusieurs bals. Une fête enfantine et une sortie à la Redonne ont été organisées. Toutes ces manifestations ont été pleinement réussies.

Les années noires

- L'assemblée générale du 11 février 1940 rend hommage aux chers soldats qui sont déjà tombés sur le champ de bataille. L'AG cite le nom des lauréats au certificat d'étude et des élèves admis en EPS (Ecole Primaire Supérieure). Ils sont complimentés. Les sections ont donné toutes satisfactions. Les résultats aux concours UFOLEP sont jugés éloquents. Les participants sont félicités et les moniteurs sont congratulés par le conseil. La salle de gymnastique a été dotée d'une paire de barres parallèles extensives.

Les fêtes du 150^{ème} anniversaire de la révolution ont été une réussite. Désignée par le conseil fédéral, la commission des fêtes a réussi une magnifique exposition rétrospective constituée par des gravures, des journaux, des photos et des poupées costumées. Son but était de montrer cette liberté que quelques fous sadiques voudraient nous ravir.

¹² En 1932, le Cartel des Gauches (radicaux, socialistes) remporte les législatives ; aussi, la droite comme le patronat, imitant les cas allemands et italiens poussent au feu des groupes paramilitaires fascistes antisémites, xénophobes, antiparlementaires, violemment opposés à la gauche et à la franc-maçonnerie. <http://www.gauchemip.org/spip.php?article3278>

La suite de la réunion est destinée à envisager le cas où le local serait réquisitionné. Toutes les dispositions sont prises.

- Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 août 1940, le Président Cerati rappelle les événements douloureux qui nécessitent cette réunion extraordinaire. Un hommage ému est rendu aux victimes de cette catastrophe. Lecture est faite des modifications apportées aux statuts de l'association à la demande de Vichy. L'assemblée générale adopte les nouveaux règlements et charge le conseil de toutes démarches nécessaires pour sauvegarder le patrimoine de la société. Désormais l'association portera le nom de « Les amis de la jeunesse de la Blancarde ». Il en sera ainsi jusqu'à la libération.

- Lors de l'AG du 19 février 1941, le vice-président ouvre la séance et décrit à l'assemblée les phases qui se sont succédé par suite des événements dramatiques qui ont touché notre pays. Il engage tous les membres à se regrouper pour continuer l'œuvre bienfaitrice dans la mesure du possible.

Les activités sont donc maintenues tant bien que mal. Le compte rendu parle très clairement de compétitions auxquelles l'association a été convoquée. C'était le cas de la prestation de serment du 16 mai 1942¹³ et ce fut à nouveau le cas le lendemain où les sportifs de la Blancarde avaient été convoqués par l'UFOLEP pour participer à la journée d'athlétisme au stade Michelet. Notre moniteur de gymnastique a présenté notre section dans les mouvements qu'ils doivent exécuter les 23 et 24 mai 1942 au concours de Saint Etienne où la Blancarde représentera le département. Le Président de la Fédération des A.I.L., M. Meunier et M. Caujolle, Secrétaire Général de l'UFOLEP, étaient présents pour les encourager.

- L'AG du 21 février 1943 revient sur l'année écoulée qui n'a apporté aucun fait nouveau digne d'être signalé. Alors qu'elle aurait pu disparaître, la société est toujours là, vivante malgré tout durant cette période troublée. Le compte rendu fait état de l'obligation d'apporter certaines modifications aux statuts, journal officiel du 21 février 1942, modifications qui n'entraveraient en rien le fonctionnement de l'association et sa neutralité. Les avoirs bancaires étant toujours bloqués, la capacité à œuvrer au service des sociétaires est restreinte.

- Au cours de l'AG du 26 janvier 1945, le Président Cerati rend hommage aux quelques militants qui pendant l'occupation ont fait en sorte que la société traverse les années périlleuses de l'occupation nazie. Il adresse les félicitations unanimes du conseil aux camarades Guerini et Martin qui ont bien mérité de notre groupement. Le secrétaire général donne lecture du rapport moral qui prouve que malgré la période difficile de l'occupation notre société n'a fait que prospérer et que malgré la pénurie d'éléments, nos diverses sections ont fonctionné arrivant même en tête des divers championnats de notre région. Les garderies ont été assurées

¹³ La propagande politique par le sport : Afin de plébisciter sa politique sportive, Vichy mène une intense propagande auprès de la population en l'encourageant à la pratique. Cela passe par la multiplication des fêtes de propagande et des cérémonies sportives. Ces fêtes consistent, dans un pays fracturé géographiquement en zones, à réaliser un semblant d'union nationale. Le sport, par son pouvoir fédérateur, fournit à Vichy un moyen supplémentaire d'inculquer aux Français le sens de l'intérêt national et d'animer un fort sentiment d'appartenance à la patrie. La plus importante d'entre elles est celle du Serment de l'athlète, créée en avril 1941. Paradoxalement, la première édition ne se déroule pas en métropole, mais au Maroc. Il faut attendre le 30 juin 1941 pour que se déroule à Paris, au Parc des Princes, la première cérémonie, qui regroupe des milliers de spectateurs. L'ensemble des sportifs et sportives, après avoir défilé, prête serment en jurant de pratiquer avec discipline, loyauté et désintéressement dans un but de mieux servir la patrie. Cette manifestation de foi et d'union au maréchal ainsi qu'aux préceptes de la Révolution nationale est par la suite organisée dans tout le pays.

malgré tout. Le compte-rendu rend hommage au camarade Prin-Clary, ancien secrétaire, déporté et exécuté par les brutes nazies et au camarade Verne Gabriel tué sur les barricades lors de la libération de notre ville. Avant de lever la séance, le Président Cerati fait appel aux sentiments laïques de tous pour continuer notre œuvre.

- 1949, affiliation à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).

Les années 50

- 1951, création d'une section Plein Air.

- Lors de l'AG du 21 janvier 1951, une motion est demandée par Simon contre le réarmement allemand. M. Meunier, qui représente la Fédération, exprime la nécessité de la courtoisie dans les débats. Il ajoute : « la proposition concernant le désarmement allemand dépasse le cadre de la société, anime inutilement le débat et a une allure politique qu'on peut lui ôter en demandant le désarmement général, simultané et contrôlé. Elle est à ce moment une contribution à la paix sans arrière-pensée ». Simon, auteur de la proposition, accepte le



nouveau texte qui demande de bannir la guerre, prône le désarmement simultané de toutes les nations et dans l'immédiat, le non réarmement de l'Allemagne.

A propos de la laïcité, Valle dit que les laïques doivent fréquenter les associations laïques et il appelle le conseil à une activité de propagande. Joulia rappelle à l'assemblée la prochaine ouverture de l'orphelinat laïque de filles.

- Le procès-verbal de l'AG du 1^{er} février 1953 nous renseigne sur la santé des différentes activités. Les sections basket, créée en 1932, judo, créée en 1950 et gymnastique donnent de bons résultats. Le judo occasionne de très grosses dépenses aussi la commission sportive a organisé des fêtes pour couvrir les frais. Une coupe a été ramenée de Paris et de nombreux tournois ont été remportés à Marseille.

La gymnastique est en net progrès, la société a pu acquérir des barres parallèles. L'équipe féminine de basket a été championne des BdR. Les basketteurs ont fait de même, malgré le départ au service militaire de plusieurs joueurs. Ils se sont déplacés à Milan pour participer à la rencontre France Italie en FSGT¹⁴.

- La formation du Bureau pour l'année 1955 nous apporte les renseignements suivants : Antoine Cérati est président d'honneur et Esprit Lombardi président administratif. Le bureau est complété par deux vice-présidents, un secrétaire général, une secrétaire générale adjointe, un trésorier et un trésorier adjoint, un syndic et un responsable matériel. Les auditeurs aux comptes sont au nombre de trois.

¹⁴ La Fédération sportive gymnique du travail (FSGT) est une fédération omnisports agréée Jeunesse et Education Populaire. Elle a été créée en 1934. Dès 1936, les AIL Blancarde ont des sections affiliées à la FSGT.

félicite les A.I.L. pour les nombreuses activités sportives qu'ils pratiquent et fait remarquer qu'ils sont la seule société laïque dans ce quartier. Il est d'accord pour qu'on leur attribue une subvention plus forte. Il les informe que l'UFOLEP est intervenue dans ce sens auprès de la municipalité et leur donne l'assurance que la Fédération les aidera et les soutiendra d'autant qu'ils ont le projet de faire construire une salle de gymnastique.

M. Nace Rémy remet, au nom de la FSGT, la médaille d'or au Président Louis Deumié, médaille qui lui a été discernée lors du dernier congrès.

Après le rapport moral de l'association, la parole est donnée aux sections : gymnastique, judo et basket. La place que prennent les jeunes filles au sein de la société et les responsabilités qui leur sont confiées sont soulignées.

- AG 1968 : l'association compte 380 adhérents. Nous ne sommes qu'en janvier, pourtant des indices montrent que les temps changent... Le compte rendu est plus détaillé qu'à

l'accoutumé, il retranscrit le débat qui fait suite à la présentation des rapports :

- « M. Allais, auditeur aux comptes, constate que les A.I.L. ont fait d'énormes progrès, surtout avec les jeunes en leur donnant des responsabilités. C'est le cas pour les sections basket, judo et gymnastique.

M. Panabières, Secrétaire général, répond :

- *Nous sommes un club omnisports. C'est une des qualités essentielles d'un club car elle permet l'épanouissement de l'individu. Il est en effet absolument nécessaire que la pratique du sport soit multiforme, car on distingue 3 stades chez l'enfant : l'orientation, la spécialisation, l'entretien.*

Ces 3 stades sont nécessaires pour avoir un être capable de courir après un ballon pour s'amuser (orientation) ; réfléchir sur ses possibilités, ses désirs, (spécialisation) et enfin à un certain degré il doit pouvoir aider les autres, prendre des responsabilités à tous les niveaux (entretien). Chez nous, cette pratique multiforme est offerte à tous, le club est



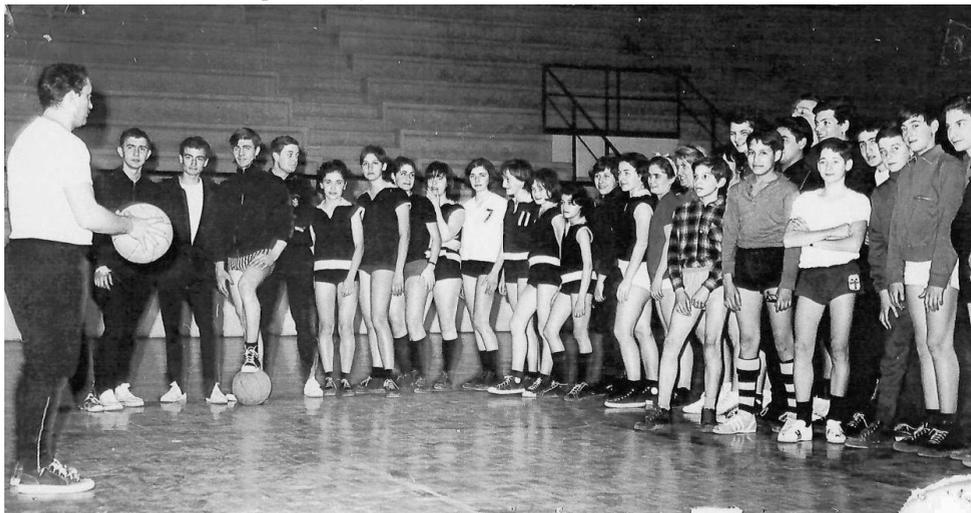
une deuxième famille de l'individu, sa vie ne s'arrête pas juste après l'arrêt de la compétition. Il y a autre chose dans la vie du club qui est la vie de tous les sociétaires.

- M. Micelli membre de la section gymnastique : *Est-ce qu'une telle pratique du sport supprime les compétitions au sommet ?*

- M. Panabières : *Pas du tout, c'est la pratique de masse. Elle entraîne la formation d'une masse et par elle une élite plus représentative de la masse.*

- M. Micelli : *Comme en Russie par exemple, le sport de masse est très développé, ils obtiennent de bons résultats.*

M. d'Agnone, responsable de la section judo, propose de programmer une conférence faite par un membre du cercle d'étude de la FSGT sur les nouvelles conceptions du sport¹⁵ (sport de masse de haut niveau pour tous). »



L'AG 1969 nous donne des nouvelles des différentes sections :

- Basket, 12 équipes s'entraînent très régulièrement. Celle des juniors a gagné la coupe du soixantenaire de la CGT et celle des benjamins le tournoi du 1^{er} mai.
- Gymnastique, Henri Miceli n'a pu se rendre aux JO à cause d'une blessure mais a obtenu une place en équipe de France.
- L'école de sport rencontre beaucoup de difficultés, pourtant depuis quelques années elle proposait aux enfants un parcours très intéressant qui regroupe trois disciplines : le basket, la gymnastique et le judo. L'enseignement n'était pas seulement technique, il consistait à permettre à nos petits sportifs de progresser à leur rythme, de leur donner un bon état d'esprit. On leur donnait la liberté d'exercer plusieurs sports sans les spécialiser trop jeunes. A eux de choisir ensuite celui qui les motivait le plus. Cette école fonctionnait le samedi après-midi et nous avons de plus en plus de difficultés à avoir des enfants sur ce créneau-là car les parents partent en week-end ou ne sont pas disponibles pour les accompagner. Cette activité sera donc supprimée.
- Une nouvelle activité a été créée : culture sportive. Cette section compte environ 30 enfants qui viennent régulièrement le jeudi, s'organisent et se plaisent chez nous. Les participants à l'école de sport se répartiront entre les autres sections ou seront intégrés à cette nouvelle activité.

¹⁵ À partir de 1964 et pendant 20 ans, les stages Maurice Baquet créés par le Conseil pédagogique et scientifique de la FSGT se déroulent à Sète sous la direction de Robert Mérand pour promouvoir un sport éducatif de masse. Ils accueillent de nombreux éducateurs (500 en 1973) et enseignants d'EPS. Avec l'assentiment de l'Inspection générale ce modèle d'analyse et de transformation de l'éducation physique et sportive soutenu par le syndicat national de l'éducation physique (SNEP), lui-même proche du parti communiste, se diffuse dans les académies et les unités d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive (UEREPS) de France à travers la formation continue. *Wikipédia*

- Le problème du matériel mais surtout des locaux est toujours récurrent : l'association est à l'étroit et la couverture du terrain de basket n'a toujours pas été réalisée. Un bail de trente ans est envisagé avec la mairie qui prendrait tout à sa charge en contrepartie d'accueillir les scolaires. Il est entendu que les jeudis et les samedis seront toujours réservés à l'USEP.

Les années 70, à l'heure du Sport pour Tous et des activités de loisir

- Mai 1971, participation des AIL Blancarde à la manifestation de protestation à la contre la loi Pompidou qui favorise l'enseignement privé.

- AG 1971 : Un nouveau facteur bouleverse les habitudes, les loisirs des jeunes et des moins jeunes. L'année précédente, il s'est créé une section des jeunes. Son avenir est incertain car il



ne s'est pas passé grand-chose. Ils se sont bornés à jouer au ping-pong et au baby-foot. Il aurait fallu mieux s'en occuper mais le temps a manqué. Un autre débat se fait jour au sein des sections : sport loisir ou compétition.

Jacques Panabières a pris la mesure de ce nouvel enjeu et n'hésite pas à le mettre en débat : « Nous sommes arrivés à une époque où chacun, en fin de semaine, à besoin de se recréer.

Faut-il organiser un championnat qui se déroulerait sur 3 ou 4 mois, ce qui libérerait les jeunes ou moins jeunes qui ont besoin de loisirs ? A l'heure actuelle, la compétition est-elle dépassée ? »

En ce qui concerne les activités de loisirs, elles sont désormais envisagées.

- 1974, création de la section Aikido.

- L'AG de 1974 évoque dans ses perspectives la plongée sous-marine, la voile ou le cyclo-tourisme. Difficile pour le club de se développer car il manque de locaux. Les activités extérieures offrent donc une possibilité.

Pour Jacques Panabières, la solution pour mieux répondre aux aspirations des jeunes ne réside pas uniquement dans la mise en place de nouvelles activités. Il a assisté lors d'une séance de judo menée avec des enfants de 7, 9 et 10 ans à des pratiques qu'il aimerait voir plus souvent. Les enfants organisaient eux-mêmes la compétition : ils prenaient leurs décisions et leurs responsabilités en toute conscience. Ils combattaient, non pas individuellement, mais par groupe, c'est le collectif qui primait sur l'individu. Pour lui, c'est là, l'avenir du sport. On progressera dans le sport et on le fera progresser en lui donnant un caractère éducatif.

A la question posée, « pourquoi ne fait-on pas la même chose en basket ? », il a été répondu que c'est ce qui est envisagé et que l'on doit confier la section des très jeunes à des cadets.



- Les 89 ans de l'association donnent lieu à une fête anniversaire. On reconnaît au premier rang à gauche Henri Joulia, Lucien Girier, Paul Cermolacce, député de la circonscription, Joël Peric et Jacques Panabières.

- AG 1976 : M. Defranchi regrette que la section basket manque de dynamisme, d'assiduité et de sérieux. Tout cela entraîne une faiblesse du jeu collectif, d'où la médiocrité des résultats. Il pose la question : s'agit-il de basket de compétition ou de loisir ? Il reste persuadé en ce qui le concerne que la compétition est nécessaire pour ne pas végéter.

Jacques Panabières pense qu'il faut revoir les structures d'organisation et que les intéressés doivent choisir en fonction de leur motivation. Il demande à la commission de se préoccuper de ce que veulent les basketteurs.

La section ski a bien démarré. Compte tenu de la place prise par ce sport et de son étalement sur trois mois seulement et afin de permettre aux sportifs du club de bénéficier de tous les loisirs, Pierre Cortési pense qu'un effort serait à faire du côté des fédérations afin d'avancer les compétitions dans la semaine et libérer le week-end. Il souhaite que les commissions intéressées puissent s'en préoccuper.

- L'AG 1977 pose le problème de la formation des cadres. Alain Julien pense qu'il faudrait dans un premier temps organiser des stages techniques comme l'arbitrage puis, passé un certain stade, toujours au niveau du club, apprendre aux jeunes les plus motivés les bases de l'enseignement afin qu'ils deviennent moniteur. Ce serait une première étape avant de les envoyer à l'école des cadres comme lui puisqu'il faut être diplômé pour enseigner le judo.

Paul Camoin, vice-président, précise qu'on a formé beaucoup de jeunes pour la continuité ce qui n'a pas empêché ces mêmes jeunes de quitter le club pour aller dans d'autres salles.

Louis Deumié signale qu'on a toujours formé nos cadres. Ceux qui sont partis, l'on fait pour monter d'autres salles à but commercial.

Jacques Panabières pense que le plus important, c'est la formation de l'individu, qu'il soit judoka, basketteur ou autre. Il ajoute : Les gens viennent chez nous un temps plus ou moins

long. Ce qui compte, c'est que lorsqu'ils partent, ils puissent se dire : « je me suis enrichi de quelque chose ».

Concernant les différentes conceptions dans la pratique du basket, il a été décidé lors de la dernière réunion de supprimer le basket de détente.

- L'AG 1978 fait le point sur la création des activités extérieures. Alain Julien fait remarquer que lorsqu'on vient au club, c'est pour y retrouver une certaine ambiance, des amis. Les A.I.L. Blancarde forment une grande famille. Il est difficile de retrouver la même chose à l'extérieur, il faudra donc leur consacrer du temps. La section Cyclo a démarré en novembre avec 10 participants. Cette activité a été ralentie par le mauvais temps et par la saison de ski. Elle redémarrera courant avril.

. Jean-Marie Disset, un nouvel adhérent, constate qu'aux A.I.L. Blancarde, on ne parle que de sports. Il demande s'il n'y a pas autre chose à faire dans une association laïque.

. Michel Deumié répond que nous devons certes apporter une formation morale à nos sociétaires mais que nous ne disposons pas d'assez de moyens et ne voulons en aucun cas nous substituer à l'école. Notre rôle, c'est d'aider à une formation morale et sportive.

. Jean-Marie Disset qui est correspondant « d'Echanges Mondiaux » propose de venir aux A.I.L. pour essayer de créer une section qui puisse mettre à la disposition des adhérents un échange de correspondance avec les pays du monde entier. Sa proposition est acceptée.

- L'AG 1979 évoque les relations avec les parents qui prennent l'habitude de déposer les enfants aux activités comme si c'était une garderie. Les A.I.L. Blancarde sont pour un sport de masse et si ce terme a été utilisé, c'est pour que les parents comprennent bien que notre club est un endroit où l'on vient pour faire du sport. Les responsables des A.I.L. sont là pour faire faire du sport et non pour les garder, ils ont la prétention de donner une certaine éducation sportive et souhaitent que les parents soient sensibilisés et s'intéressent à ce que font les enfants en les encourageant, en assistant aux démonstrations, en les accompagnant aux compétitions en un mot en participant à la vie de l'association.

Les années 80 / 90 voient la diversification des activités proposées

Les années 80 commencent avec les mêmes interrogations débattues au fil des assemblées générales : Les A.I.L. sont-elles une garderie ? Une section culturelle peut-elle fonctionner ? Comment résoudre les problèmes d'arbitrage, notamment en gymnastique ? Sport détente ou sport compétition ? Comment mieux former les cadres ? Quelles subventions, quels financements pour quelles actions ?

La commission loisirs a désormais sa place dans le but de se préoccuper des besoins essentiels des intéressés et de décloisonner la vie de l'association afin d'obtenir la participation de tous. Il s'agit de « joindre l'utile, voire l'indispensable, à l'agréable ».

LOISIRS

Les belles randonnées de l'AIL Blancarde

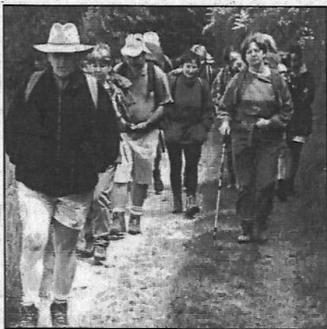
Pour échapper à la jungle urbaine le temps d'un week-end, "La Randonnée des AIL Blancarde" organise toute l'année, depuis 1981, des escapades en pleine nature. Les activités sont variées : ski de fond ou de piste, balades en raquettes, randonnée, VTT.

Une sortie est prévue tous les dimanches et tous les week-ends prolongés. Le samedi après-midi, visites de monuments et expositions artistiques sont au programme. Et comme "le maître mot de l'association est la convivialité", assure le responsable Robert Peiron, "les sorties se prolongent souvent en repas et soirée dansante."

Les sorties regroupent une vingtaine d'adultes encadrés par des accompagnateurs.

Une condition physique normale est suffisante pour cette activité.

Outre l'aspect convivial, l'objectif des activités est de former de nouveaux accompagnateurs ou au moins des randonneurs avertis. Vous apprendrez, entre autres, à lire des cartes, à connaître le matériel, mais aussi, à faire des crêpes et à



Une condition physique normale est suffisante pour partir en randonnée avec l'AIL Blancarde. (Photo X)

ouvrir les bouteilles pour les veillées.

Pour la rentrée 1998, un aperçu du programme pour vous mettre en appétit :

- 30 août : l'île verte ;

- 3/6 septembre : randonnée et VTT dans le Vercors ;

- 12/13 septembre : les dentelles de Montmirail ;

- 17 septembre : apéritif de rentrée.

► Pour la suite du programme et autres renseignements, s'adresser au club tous les jeudis soirs de 18h30 à 20h. "Randonnée AIL Blancarde" : 22, rue Auger, Marseille 4^e arr. ☎ 04 91 85 83 40.

- L'AG du 9 mai 1980 débat et prend nettement position sur le maintien des jeux olympiques¹⁶. La motion ci-après est adoptée : « A notre époque, les cinq anneaux enlacés symbolisent une grande idée, TOUS LES SPORTS, TOUS LES PEUPLES, TOUTES LES RACES pour mieux se connaître, se confronter pacifiquement, permettre aux meilleurs sportifs du monde de se surpasser. Considérant que l'esprit des jeux olympiques doit être maintenu pour sa contribution à la paix mondiale et l'entente entre les peuples et que les considérations politiques ne doivent pas intervenir dans le déroulement, l'assemblée Générale des A.I.L. Blancarde souhaite, à la majorité, le maintien et la rénovation des jeux olympiques ».

- 1981, création d'une section randonnée pédestre.

1884-1984 : centenaire des AIL Blancarde



Les manifestations organisées dans le cadre du 100^{ème} anniversaire des AIL Blancarde ont été nombreuses et variées :

¹⁶ Les Jeux olympiques d'été de 1980, officiellement connus comme les XXII^{es} Jeux olympiques d'été, ont lieu à Moscou en URSS du 19 juillet au 3 août 1980. C'est la première fois que les Jeux se déroulent dans ce pays. Ces Jeux furent marqués par le boycott d'une cinquantaine de nations (dont les États-Unis) à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union Soviétique en 1979. 80 nations et 5 179 athlètes (dont 1 115 femmes) prirent part à 203 épreuves dans 21 sports. *Wikipédia*

. 6 mai 1984, grand rassemblement inter clubs autour de la randonnée pédestre organisé par la section randonnée sur le plateau du Siou Blanc (Var). A midi, un apéritif et un repas a été pris en commun près de la bergerie.

. 2 juin 1984, grande fête sportive de masse organisée par les sections des AIL Blancarde. Au stade Vallier, de 9h à 12 h, une animation sportive a été ouverte aux écoles du quartier. L'après-midi, un challenge de judo a été organisé ainsi qu'une démonstration d'Aïki-do. De 14 h à 19 h sur le plateau extérieur du club s'est tenu un challenge inter clubs de gymnastique, de basket-ball et de volley-ball. A 20h, a eu lieu la remise des récompenses. Elle a été suivie d'un apéritif et d'une soirée familiale.

. Le 16 juin 1984, à 18h30, réception officielle de la journée du centenaire. A 21h30, la Comédie musicale « Les AIL au Moyen-Age », spectacle créé, adapté et mis en scène par les AIL Blancarde, a brillamment clôturé les fêtes du centenaire à la satisfaction de tous.

AG 26 avril 1985 : Jacques Panabières met fin à huit années de présidence à la tête des A.I.L. Blancarde. Il déclare : « J'ai quitté la présidence du club, mais mon club, je ne l'ai jamais quitté. Je suis de cœur avec lui ». Dominique Defranchi lui succède.

Le rapport moral et d'activité 1989-1990 pointe les évolutions déjà identifiées les saisons passées et qui persistent :

- L'augmentation globale du nombre de pratiquants : En une seule saison, ce nombre est passé de 365 à 520, soit une croissance de plus de 40 %. Cette augmentation concerne de manière homogène toutes les catégories de pratiquants.

- Diversification des activités en réponse aux besoins : apparition de l'activité Tennis (santé forme) ; ouverture de la randonnée à une sortie familiale chaque mois. L'organisation de la journée « sur les traces de Pagnol » a renforcé la section.

- Renforcement des Activités non compétitives de santé et de forme : Ce type de besoin est désormais pris en compte dans toutes les sections et pour tous les âges. Ce sont environ 180 pratiquants qui sont concernés par ces activités, soit 36%.

- La capacité d'autoformer les cadres de notre association : 14 moniteurs assurent 78h30 de cours par semaine. 11 d'entre eux ont été formés au sein des A.I.L..

Le document met à nouveau l'accent sur les locaux jugés inadaptés et vétustes. Ils sont d'une capacité d'accueil insuffisante pour permettre une pratique décente à une masse de pratiquants qui s'accroît. Par rapport à d'autres associations de même nature, l'association doit elle-même entretenir ses installations et renouveler son matériel sans aucune aide extérieure.

- Le fonctionnement de l'association : l'augmentation du nombre de pratiquants et le renouvellement des adhérents et des cadres pose un problème nouveau. Par souci d'efficacité immédiate, une gestion centralisée et directive s'impose au détriment de pratiques plus autonomes et plus responsabilisantes.

- Le problème de la communication : alors que le nombre de pratiquants croît avec un important renouvellement, l'aptitude de l'association à informer paraît faiblir quand elle serait le plus utile pour affirmer notre identité. Plusieurs faits l'attestent : la disparition du journal depuis plus de deux ans, le recul du dialogue entretenu quotidiennement par les dirigeants avec nos pratiquants et nos parents sur ce qui fonde notre amicale laïque et le